

ST-JUSTIN

Jeudi,
21 janv. 1937.

Vol. XVI.
No. 12.

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Administration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

LA REVOLUTION PAISIBLE, SINON...

Je songe à 1837... Et je vois un chef puissant, d'un magnétisme irrésistible, généreux et fier, aspiration personnifiée d'un peuple... Papineau... Je l'entends dans toute son éloquence de tribun, éloquence qui était comme le choeur de toutes ces voix... éteintes du passé que des forces ennemies menaçaient de laisser sans continuité, sans histoire. Je vis ces moments troublés de notre histoire où un peuple, jeune encore de vie nationale mais fort de ses aspirations à un idéal de nation, trouve un chef pour canaliser, fortifier et concrétiser dans la lutte sa volonté de vivre; pour le conduire à sa libération politique. Une lutte généreuse. Une révolution nationale et armée. Une victoire: la libération politique d'une nation jeune. C'est l'enseignement de l'histoire. Le plus éloquent et le plus émouvant peut-être. Sans les troubles de 37, c'est notre être national qu'on étouffait; mais il s'est fait fort, et la vie libre lui fut promise... 1837!

* * *

Et depuis... cent ans d'histoire: 1937. Les conditions de vie qui nous sont faites, l'ambiance morale qui nous pénètre sont-elles aujourd'hui acceptables pour une nation qui se croit mûre pour l'indépendance? Malgré la libération politique que nous ont acquise les Patriotes de 37, sommes-nous depuis 1867 assez libres pour façonner notre être national dans le monde naturel de nos qualités natives? Avons-nous pour compléter et rendre durable et profitable, la libération politique acquise dans la révolte, travaillé à conquérir notre libération économique? Avons-nous songé à notre libération sociale? à notre libération intellectuelle? à notre libération morale? Autant de questions dont les réponses constitueraient de terribles jugements sur les deux générations qui ont continué notre vie nationale depuis 1867.

Pourtant Papineau avait donné l'exemple... Et remporté des succès. Pas dans les faits, évidemment, mais dans leurs conséquences. Et l'on dira maintenant que la révolte de 37 ne procédait pas d'une intention spirituelle!

Serait-il vrai que "l'expérience d'une génération ne vaut point pour la suivante?" En face de la trahison des nôtres à notre idéal de nation, surtout depuis la Confédération, il faut croire que oui.

Mais l'expérience de Papineau vaut pour nous, pour ma génération, la génération des moins de 40 ans. Comme Papineau et les Patriotes de 37, nous sommes des révolutionnaires au sens plein et effectif du mot. — ce qui exclut la révolte armée. "Parmi les jeunes canadiens-français qui s'affirment révolutionnaires, quelques-uns le sont devenus parce qu'ils ont compris les causes profondes de leur désespoir, et qu'ils ont jugé. Mais ils sont peu: la plupart n'ont entendu qu'une voix plus humble, aussi impérieuse, que celle de la conscience, celle de toute la personne qui réclame simplement le droit de vivre." Combien, en effet, de jeunes canadiens-français, arrivés à la vie sociale, "se trouve devant un mur"? Ils ont des talents qu'ils ont cultivés, des diplômes qu'ils ont obtenus par le travail et le sacrifice, du coeur, de l'énergie, du courage; et cependant, ils sont condamnés à l'oisiveté et à la misère. Telle est la situation lamentable, non méritée de mes jeunes frères! Et dire que les chefs de notre nation l'ont voulue! Eux qui pourtant, craignent tant d'être dérangés dans leur petite politique. Que de contradiction chez ces pseudo-chefs! Et "ce qu'il faut craindre, c'est que, usés par la misère et l'habitude de toutes les privations, les jeunes canadiens-français n'offre même plus de base solide pour une révolution véritable, qu'il n'y ait plus en eux, qu'une aspiration désespérée et chaotique vers la révolte... Une révolution n'est horrible que si elle éclate dans les faits, sans procéder d'une intention spirituelle. Il est possible que, par la faiblesse et la lâcheté des chefs à la manque un tel phénomène se produise: que les faits révolutionnaires dépassent l'intention révolutionnaire".

Encore une fois nous voulons la révolution paisible, la révolution dans l'intention. S'il arrive autre chose, ce ne sera pas nous, les coupables: vous les connaissez.

Nous ne tenons pas compte à nos pères de leur complicité dans la menace qui pèse sur nous. Mais notre détermination est grande de faire de la Province de Québec notre Patrie à nous, et de lui refaire l'atmosphère canadienne-française qu'elle a perdue, et cela envers et contre tous.

Demain, nous compterons parmi la génération qui gouverne: de grandes responsabilités pèseront sur chacun de nous et sur nous tous. Les erreurs coûteuses du passé ne connaîtront pas de répétitions avec nous. Après demain, nous serons la génération qui s'en va... Nous aurons des comptes à rendre, une oeuvre à transmettre plus belle, plus féconde. Et nos fils auront des exemples sous les yeux! S'ils veulent bien faire... Telle est notre ambition, vaste comme le monde et féconde comme l'amour d'une femme!

Jean DAUDET.

Résultats des élections de lundi à travers le Comté

Voici les résultats des élections municipales qui eurent lieu lundi dans plusieurs paroisses du Comté.

Rivière du Loup: —

M. Irénée Caron a été élu maire avec 121 voix de majorité sur son adversaire M. Joseph Lambert.

St-Joseph de Maskinongé: —

M. Anaclel Brissette a été élu conseiller au siège No. 1, avec 61 voix de majorité sur son adversaire M. Wilfrid Bergeron.

Ste-Ursule: —

M. Adélard Bergeron a été élu maire avec 14 voix de majorité sur son adversaire M. Eugène Giguère.

Siège No. 4. — M. François Bergeron a été élu conseiller avec 24 voix de majorité sur son adversaire M. Antonin Boulay.

St-Léon: —

M. Armand Lamy a été élu maire avec 64 voix de majorité sur son adversaire M. Joseph Ed. Auger.

Siège No. 6. — M. Adélard Ferron a été élu conseiller avec 28 voix de majorité sur son adversaire M. Rodolphe

Deschênes.

St-Paulin Village: —

M. Maxime Bourrassa a été élu maire avec une majorité de 22 voix, sur son adversaire M. le Notaire Adélard Bellemare.

MM. Odilon Juneau, James Lysight et Wilfrid Gélinas ont été élus conseillers de cette municipalité.

St-Alexis des Monts: —

M. Raoul Robert a été réélu maire avec 47 voix de majorité sur son adversaire M. Aurélien Milot.

Ste-Angèle de Prémont: —

M. Eugène Branchaud a été élu maire avec 63 voix de majorité sur son adversaire M. Noé Béland.

Nomination à Louiseville

Voici les résultats de la nomination qui eut lieu en cette ville, mercredi, le 20 janvier.

A la Mairie: —

M. Chs Ed. Martin a été proclamé élu maire de la ville par acclamation, malgré que M. Omer Rinfret avait été aussi mis en nomination. A la suite d'un protêt intenté à la dernière minute contre la mise en nomination de M. Rinfret, le président d'élections a dû proclamer M. Chs Ed. Martin élu par

acclamation.

Quartier Est: —

Siège No. 1 Hormidas St-Pierre vs Willie Clermont.
Siège No. 2, Willie Noël vs Auguste Plante.

Quartier Centre: —

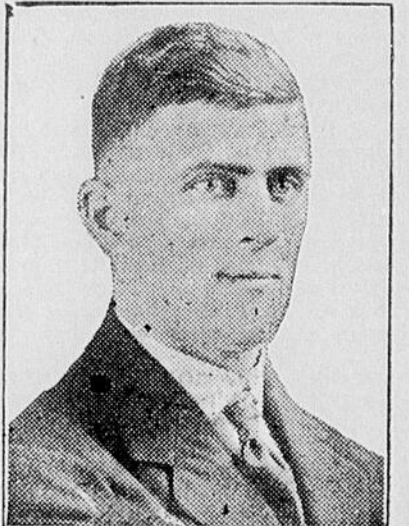
Siège No. 1, M. Camille Toussaint a été élu par acclamation pour un deuxième terme.
Siège No. 2, Philadelphie Giguère vs Alphonse Lamy.

Quartier Ouest: —

Siège No. 1, Johnny Guilbert vs Edouard Fafard.
Siège No. 2, Lionel Masse vs Joseph St-Pierre.



M. Maxime Bourrassa, élu maire de St-Paulin Village, par une majorité de 22 voix.



M. Armand Lamy élu maire de St-Léon, par une majorité de 64 voix.



M. Chs-Ed. Martin, élu maire de Louiseville, par acclamation.

AVIS IMPORTANTS

Nous recevons à toutes les semaines des communications à faire paraître dans le journal et que nous sommes obligés de jeter au panier pour la bonne raison qu'elles ne sont pas signées.

Que l'on prenne donc la bonne résolution de signer les articles que l'on nous adresse pour publication.

De plus, il est inutile de nous adresser des articles qui traitent de personnalités, qui sont injurieux et de nature à causer des ennuis car même si ces articles sont signés, nous ne pouvons les publier et pour cause.

Nous répétons donc qu'il est inutile de nous adresser des compositions, articles, nouvelles, sans les signer d'un nom responsable car le tout sera jeté au panier sans aucune cérémonie.

A nos Correspondants et Correspondantes

NOUS RAPPELONS QUE: —

- 1o. — Les courriers ne doivent être écrits que sur un seul côté du feuillet, chaque feuillet doit porter en tête le nom de la localité, doit être numéroté et mis à la suite;
- 2o. — Les courriers ne doivent contenir que des nouvelles véridiques; les suppositions, les prophéties n'y ont pas de place de même que les commentaires personnels sur tel ou tel fait; nous publions avec plaisir tous les comptes-rendus de fêtes, mariages, funérailles, etc. Les oeuvres paroissiales, soirées, parties de cartes, etc., reçoivent notre meilleure attention.
- 3o. — Les courriers doivent être signés du nom du correspondant ou de la correspondante. (Ceci est important car à partir de ce jour, les courriers non signés du nom du correspondant ou de la correspondante qui y ajoutera un pseudonyme si désiré ne seront pas publiés).
- 4o. — Les courriers doivent être rendus à Saint-Justin pour le mardi soir;
- 5o. — Les courriers doivent être envoyés dans des enveloppes non cachetées et qu'alors un timbre d'un sou est suffisant suivant le texte de l'article 87, page 21 du Guide Postal Canadien;
- 6o. — Les compositions, les histoires, les contes, etc., qui sont envoyés avec les courriers pour être publiés dans le journal sont sujets aux règlements mentionnés dans l'avis publié ci-haut;
- 7o. — Les demandes de papier et d'enveloppes doivent être faites sur une feuille à part du courrier afin d'éviter tout retard.

Nous appuyons sur la nécessité de signer les courriers et de les envoyer dans des enveloppes non cachetées alors qu'un timbre d'un sou est suffisant.

Nous remercions tous nos correspondants et correspondantes de leur excellent travail en faveur du journal et nous leur disons toute notre appréciation de leur solide collaboration à l'oeuvre que nous poursuivons.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. Gagné & Fils
Editeurs-Propriétaires,
SAINT-JUSTIN, Qué.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Heure Catholique

AU POSTE C K A C, de 5h. à 5h.45

La causerie à l'Heure catholique du 24 janvier, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par M. Jean-B. Vinet, P.S.S., professeur au Collège de Montréal.

Cette causerie, irradiée par le poste C K A C, commence à 5h. précises. A 5h.20 programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Saint-Jean-Berchmans, hommes et enfants, sous la direction de M. Alfred Routhier.

DEPART POUR ROME DU R.P. CHAGNON, S. J.

Le R.P. Louis Chagnon, S.J. a donné une dernière causerie sociale à l'Heure catholique dimanche puis il est parti jeudi pour Rome où il va reprendre son enseignement régulier à l'Université Pontificale grégorienne.

Cette université, appelée autrefois Collège romain, comprend les facultés de théologie, de philosophie, de droit canon, d'histoire ecclésiastique, de missiologie et, depuis 1922, les Instituts biblique et oriental.

L'Université grégorienne, de beaucoup le plus fréquenté de tous les établissements d'enseignement supérieur ecclésiastiques de Rome, compte près de 2300 élèves: religieux, séminaristes, prêtres, représentant plus de trente nationalités différentes.

Le R.P. Chagnon enseignera cette année encore la philosophie morale. Tous ceux qui, au Canada, ont profité de ses cours de doctrine sociale catholique — dont l'influence va se prolonger par leur prochaine publication en volume — souhaitent que le distingué conférencier revienne de nouveau semer la bonne doctrine parmi ses compatriotes.

L'ARRETE DU CONSEIL FEDERAL SUISSE CONTRE LE SECOURS ROUGE

Les événements ont démontré que le Secours Rouge international, sous une apparence de philanthropie se livre à une activité subversive de propagande et d'espionnage au profit du Komintern.

A la suite d'une enquête approfondie, le Conseil fédéral est arrivé aux mêmes constatations. Il a ordonné différentes expulsions et la mise sous surveillance de l'activité du Secours Rouge en Suisse.

Cet arrêté du 3 novembre 1936 s'explique comme suit:

"Toute activité politique est interdite à l'organisation dénommée 'Secours Rouge Suisse, section du Secours Rouge International'. Les fonctionnaires et employés de police de la Confédération et des Cantons doivent contrôler et surveiller l'activité du 'Secours Rouge'. Les agents du 'Secours Rouge' sont tenus de donner tout renseignement demandé et de produire les pièces relatives à l'activité de l'organisme.

"Le Conseil fédéral, dissoudra le 'Secours Rouge', si les renseignements sont refusés, si de faux renseignements sont donnés ou si une activité politique ou un acte illégal sont constatés."

Cet arrêté est basé sur un article

de la Constitution Suisse qui charge le Conseil fédéral de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Confédération.

Il a motivé une campagne de protestation pour la 'défense des libertés démocratiques'. Le 'Secours Rouge' répand une circulaire qui invite à 'déclancher une vague de protestation par résolutions, articles de journaux, grandes assemblées'.

Mais elle démontre une fois de plus le caractère plus politique que philanthropique de cette organisation.

LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE CONSTRUIT UN IMPOSANT MUSEE ANTIRELIGIEUX

L'organe des Sans-Dieu militants de l'U.R.S.S. reproduit dans son dernier numéro la maquette du nouveau musée antireligieux que construit actuellement le Gouvernement soviétique.

POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE

La nécessité d'une politique familiale s'impose à l'Etat aujourd'hui plus que jamais. Les changements qui se sont produits dans le régime économique moderne par le fait de la grande production, ont rendu de plus en plus précaire la situation de l'ouvrier père de famille.

Alors, en effet, la presque totalité des ouvriers après avoir travaillé quelque temps à salaire, sous la conduite d'un patron, avaient la perspective de devenir patrons à leur tour et d'ouvrir une boutique à leur compte.

Or, depuis que la machine a permis à la grande production de s'implanter partout, depuis que l'immense usine a fait disparaître la petite boutique, la grande majorité des travailleurs ont perdu la possibilité de devenir patrons.

Montez droit et laissez dire. N'ayez peur d'être humiliés... Le désir d'être remarqué et applaudi est une grande misère. M. de Ste-Euphrasie Pelletier.

La souffrance quelle qu'elle soit nous fortifie et nous fait grandir; sans elle, dans la vie chrétienne, nous demeurons, toujours enfants. Fénélon.

La bonne humeur est une puissance. Père Faber.

loger sept ou huit enfants. On l'a dépouillé, au nom des exigences de la civilisation moderne, d'une partie de ses moyens de gagner. Que lui a-t-on donné en retour? Rien.

Il n'est pas étonnant que dans ces conditions une fraction considérable de la classe ouvrière ne possède pas aujourd'hui les ressources pour assurer le minimum de subsistance d'une famille. C'est, en particulier, le cas pour les ouvriers occupés aux emplois qui ne requièrent aucune spécialisation ou qui ne demandent qu'un léger apprentissage.

Il faut en conclure qu'au Canada une notable partie des chefs de familles nombreuses ne gagnent pas un salaire suffisant pour assurer la subsistance de leurs familles.

Or, nous l'avons établi, l'Etat a le droit et le devoir d'ordonner le régime économique de façon que le groupe familial y puisse vivre convenablement.

Le moyen d'opérer, en partie du moins, cette adaptation existe: ce sont les allocations familiales.

Les A.F. sont une institution qui a déjà fait ses preuves. Elles ont été mises en opération avec succès depuis près de vingt ans par les patrons de France et de Belgique; depuis quelques années, elles sont appliquées juridiquement et d'une façon généralisée à tous les salariés de ces deux pays.

Mais une pareille institution ne saurait devenir une réalité chez nous que sous la pression de l'opinion; et le moyen le plus efficace pour mettre la question devant l'esprit du public, serait que quelqu'un prit les devants et donnât le branle au reste du pays.

Ce rôle reviendrait de droit au gouvernement de la province de Québec. Les allocations familiales sont une création des patrons français et catholiques; n'appartient-il pas au gouvernement français et catholique de Québec, qui est le principal employeur de la province, d'être le premier à donner des allocations familiales à ses fonctionnaires pères de famille?

Nous sommes persuadés qu'il suffirait de voir fonctionner le régime des allocations chez une classe de salariés, pour qu'il soit désiré et réclamé par le reste du pays.

Le désir d'être remarqué et applaudi est une grande misère. M. de Ste-Euphrasie Pelletier.

La souffrance quelle qu'elle soit nous fortifie et nous fait grandir; sans elle, dans la vie chrétienne, nous demeurons, toujours enfants. Fénélon.

La bonne humeur est une puissance. Père Faber.

Le désir d'être remarqué et applaudi est une grande misère. M. de Ste-Euphrasie Pelletier.

La souffrance quelle qu'elle soit nous fortifie et nous fait grandir; sans elle, dans la vie chrétienne, nous demeurons, toujours enfants. Fénélon.

La bonne humeur est une puissance. Père Faber.



MAURICE LAURENT BIJOUTIER. Bel assortiment de montres, Bagues, Jones, Bijouteries, Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés. Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Dr J.-Aimé Dussault Chirurgien-Dentiste 1222a Visitation MONTREAL. Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de 10 A.M. à 5 P.M.

Dr Robert Trudel DENTISTE Successeur du Dentiste Gélinas. 88 ST-LAURENT, LOUISEVILLE, P. Q.

EMILE GRANGER B. Ph. O. O. D. Optométriste et Opticien. MASKINONGE, P. Q.

Dr A.-D. MILOT, B. A. L. D. S. D. D. S. CHIRURGIEN - DENTISTE 774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST MONTREAL

Dr Ulysse Laferrière MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine. ST-BARTHELEMI, P. Q.

Theophile LAFONTAINE Représentant des meilleures Compagnies d'assurances feu, vie et accidents. ST-BARTHELEMI, P. Q.

Marchand & Vanasse Avocats et Procureurs 75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Dr Willie WALKER Chirurgien - Dentiste Machine à gaz 115 rue St-Laurent LOUISEVILLE.

LA VIE AGRICOLE

"Si l'homme des champs connaissait son bonheur"

La vie coopérative

J'ai toujours compris que la coopération devait s'étendre à toutes nos activités et être au fond de toutes nos actions. C'est d'ailleurs dans les moeurs, dans les habitudes de notre tempérament français de s'entraider.

Qui ne se rappelle pas le plaisir que l'on éprouvait jadis à aller "en corvée" pour aider quelqu'un à lever sa maison, à finir ses foins, s'il avait du malheur et pour beaucoup d'autres choses encore qui tendent à disparaître de nos habitudes actuelles. Il y a cependant encore chez nous un fond solide de cet esprit coopératif qui serait beaucoup plus vivace, plus actif et plus entreprenant, surtout au sein de la classe agricole, si nous n'étions pas victimes d'un peu de jalousie et si déterminés de faire à propos de tout et à propos de rien de la politiquerie de village.

La magnifique réponse que j'ai reçue des journaux, même des quotidiens de première importance, quand je me suis adressé à eux pour donner aux cultivateurs les prix du marché et certains commentaires sur nos activités, m'a montré une fois de plus le bel esprit qui régnait chez ceux dont c'est la mission de renseigner par le journal la population de notre province; et c'est pour remercier les directeurs de ces journaux que je voudrais ce matin demander à ceux qui les lisent de s'y abonner et de faire pour leur avancement et leurs progrès un peu de propagande et de bon travail autour d'eux. Un grand nombre de personnes nous écrivent tous les jours pour nous demander où sont publiés nos prix de remise; nous leur répondrons toujours que tel ou tel journal de leur voisinage leur fournira ces renseignements, mais je voudrais, qu'à cause de cela, l'on ne se borne pas à lire chez le voisin ou chez le deuxième voisin le journal qui nous a donné ces informations, mais qu'on s'y abonne et qu'on prouve à ceux qui veulent nous renseigner qu'on apprécie de façon tangible le service qu'ils nous rendent gratuitement.

C'est une des plus belles formes de coopération que nous puissions désirer parce qu'elle est à la fois utile et profitable à ceux qui la pratiquent. J'invite donc tous ceux qui liront ces lignes à faire un peu de propagande pour les nombreux journaux qui nous servent si bien et auxquels j'adresse un cordial merci.

Ils vous donnent tous les renseignements dont vous avez besoin et en plus vous font part de toutes les bonnes nouvelles que nous avons à vous annoncer et à ce propos, je dois vous répéter que nous aurons le 4 février, notre assemblée annuelle et qu'elle sera, je l'espère, l'occasion d'agréables surprises pour tous nos sociétaires. En regardant de près quelques items de notre bilan, je trouvais un détail qu'il me fait plaisir de souligner à nos lecteurs et c'est celui-ci: nous avons un grand nombre de sociétés qui ont acheté de nous des moules alimentaires, fertilisants, des insecticides, etc., etc., et à des prix bien inférieurs au cours actuel du marché; cependant nous allons retourner à ces mêmes sociétés \$15,000.00 environ de ristourne qu'elles ont gagnées par leur affiliation à la nôtre. \$15,000.00 c'est déjà un intérêt de 5% sur \$300,000.00 et cette somme s'est gagnée sans qu'on s'en aperçoive seulement parce qu'on avait eu le bon esprit de vouloir faire partie de la grande famille Coopérative de Québec.

L'on nous demande souvent à quoi sert l'affiliation? cette ristourne de \$15,000.00 est une partie de la réponse. Il y a bien d'autres avantages plus importants encore, comme celui de la surveillance de la comptabilité et des opérations de la société, mais l'espace ne me permet pas de les mentionner tous; seulement j'insiste pour que l'on se rappelle bien de cette somme qui sera distribuée en argent aux sociétés affiliées dont pas une cette année, n'aura de déficit.

Nous invitons donc tous nos amis à songer à ces avantages ainsi qu'au progrès que nous avons faits au cours de l'année écoulée puis à entrer définitivement dans le mouve-

ment de coopération qui seul assurera le succès de l'agriculture dans notre province.

L.-P. Deslongchamps.

NOTRE MARCHÉ DU PORC

Les prix que l'on obtient depuis quelque temps pour le porc ne peuvent donner satisfaction aux producteurs, du moins si l'on tient un compte trop rigoureux du marché des grains alimentaires.

Toutefois, il ne faudrait pas agraver la situation par des procédés comme ceux que l'on pratique depuis quelques semaines, en expédiant des sujets n'ayant ni le fini ni le poids désirés.

On peut mettre au compte de la mauvaise qualité et du manque de poids les baisses successives de ces dernières semaines. Il y a grand danger que la hausse que nous prévoyions pour la fin de janvier ne soit rendue impossible pour ces deux raisons.

Ne soyons pas pessimistes plus qu'il ne faut. Sachons voir les choses sous leur vrai jour.

Pour ma part, je suis convaincu que la production du porc sera, en 1937, l'une des plus intéressantes, sur nos fermes du Québec. Qu'on ne diminue pas le nombre de ses truies et que l'on organise son ensemblement de telle sorte que l'on ne doive acheter que le moins de moules possible pour balancer ses rations.

La production économique du porc doit s'appuyer sur:

1o Un élevage bien suivi avec sujets de haute qualité.

2o Une alimentation équilibrée où entrent surtout des grains produits sur sa propre ferme.

3o Une étude sérieuse de cette industrie et une meilleure attention aux conseils des agronomes.

4o La vente alors que les sujets pèsent 200 livres en moyenne, et alors seulement.

Alfred Savoie,

Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PRIX DE REMISE COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC 130 rue ST-PAUL EST, MONTREAL

Semaine finissant le 16 janvier 1937

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	18c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13
COQS	11

JEUNES DINDES VIVANTES

A	23c
B	21
C	18

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

A—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	15
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	13
D—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	11

PORCS ABATTUS

Bon	11½c
Moyen	10½
Commun	9½

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs chacun, la livre

OIES VIVANTES

A	13c
B	12
C	11

CANARDS VIVANTS

A	18c
B	16
C	15

OEUFs

A—Gros	25c
A—Moyens	23
A—Poulettes	21
B	21
C	19

VEAUX ABATTUS Engraissés au lait

Bon	14c
Moyen	12
Commun	10

Bon	14c
Moyen	12
Commun	10

PIGEONS VIVANTS

Le couple

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 12 JANVIER 1937 INCLUSIVEMENT:

Montréal et Québec

BEURRE (FRAIS)

No. 1 Pasteurisé	26¼
No. 1 non Pasteurisé	25¼
N. 2	25¼

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à détruire de nos prix de remise de beurre.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHES

BEURRE:—

Dans certains milieux l'on s'attendait à une forte réduction de stock au cours du mois de décembre, mais le contraire s'est produit et cela à cause d'une consommation moindre et d'une augmentation de production. Par conséquent la quantité en entrepôt au 1er janvier était de beaucoup plus considérable que l'an dernier à pareille date et aussitôt cette situation connue, certains détenteurs, surtout ceux des provinces de l'Ouest, s'empressèrent d'offrir et avec une demande très limitée de la part de nos opérateurs locaux qui n'étaient pas anxieux à s'approvisionner de fortes quantités d'avance, une réaction sensible vers la baisse a été enregistrée sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine et les prix ont fléchi de 1¼c à 1½c la livre.

A la dernière heure, lundi avant midi, le 18 courant, le No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, était coté de 25¼c à 25½c la livre et le beurre frais de 25¼c à 25½c la livre.

FROMAGE:—

La demande est bonne et les prix actuels de 12¼c à 12½c sont fermes pour les arrivages courants.

VOLAILLES VIVANTES:—

Les arrivages sont restreints et avec facilité à en disposer les prix actuels sont fermes.

Nous fournissons gratuitement sur demande les cages nécessaires à l'expédition.

VOLAILLES ABATTUES:—

Les prix des poulets, poules et oies restent stables, cependant il est important de n'expédier que des sujets bien engraisés et finis à point, car ceux de catégories inférieures trouvent difficilement preneurs et nuisent sensiblement à la vente des catégories supérieures.

La demande pour les dindes est maintenant limitée et les prix ont tendance à fléchir quelque peu.

OEUFs:—

Montréal et Québec: — Ainsi que pour la semaine précédente, notre marché aux oeufs a été faible et nous avons à rapporter une autre baisse de prix. Il y a encore eu difficulté à écouler les arrivages courants. Dans le but de stimuler la vente ou d'augmenter la consommation et par le fait même ne rien négliger pour éviter l'accumulation, les détenteurs ont crut prudent d'accepter la meilleure offre soumise. A moins d'une forte diminution d'arrivages sous peu ou accumulation dans la demande, la situation de ce marché restera encore incertaine pour d'ici quelque temps.

VEAUX ABATTUS:—

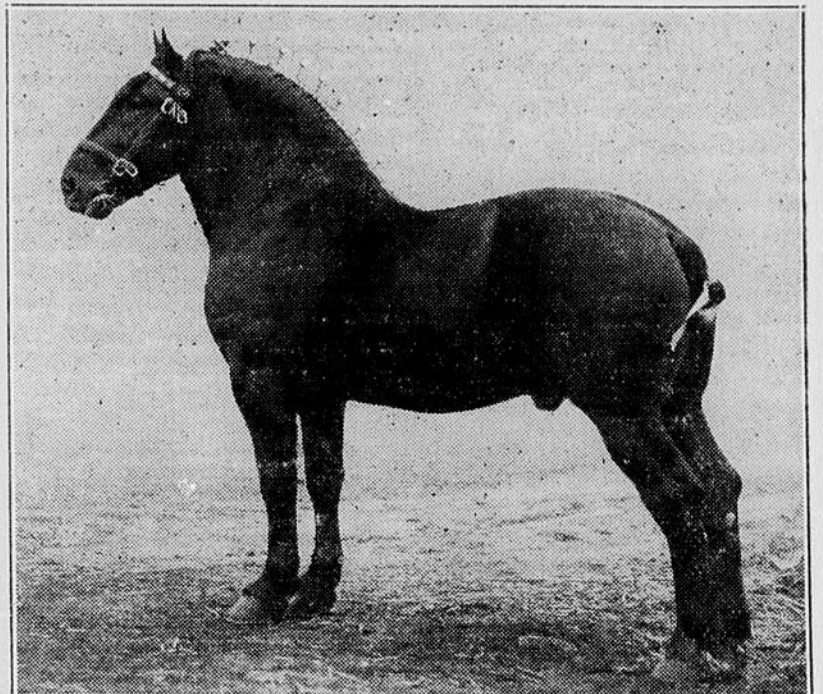
Montréal et Québec: — Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS:—

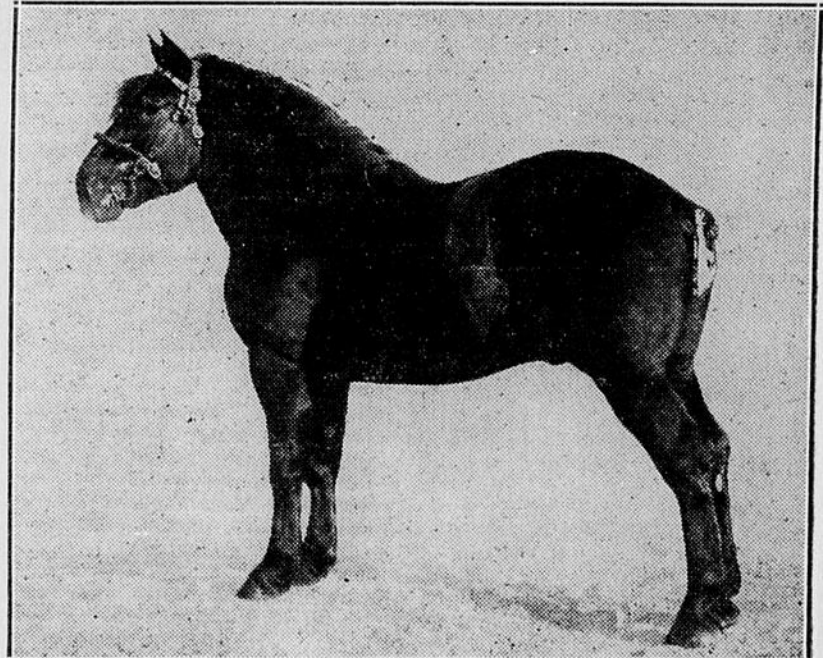
Montréal: — Demande limitée et marché plutôt tranquille.

Québec: — Marché très ferme et une autre avance de ½c la livre a été enregistrée dans les prix.

Chevaux appartenant à The National Breweries, Ltd



Cylact — Grand Champion Percheron à l'Exposition Centrale du Canada à Ottawa; Grand Champion de Réserve de la Foire de l'Ouest à London, Ont. 1er dans la Classe de Chevaux Agés; — Grand Champion de Réserve à l'Exposition Canadienne National de Toronto; — Ce cheval avait déjà gagné; à deux reprises, le trophée "Carl-Ritz" adjudgé, à l'Exposition Lindsay, au meilleur cheval d'aucune race.



Paramount Carlaet — Premier prix dans la Classe de 2 ans à l'Exposition Royale d'Hiver, 1936, à Toronto.

Poussins à vendre

Ceux qui désirent des poussins de provenance R.O. P., race Plymouth Rock Barré, dont l'épreuve du sang est faite et approuvée par le gouvernement, n'auront qu'à s'adresser au Couvoir Coopératif de St-Barthélemi. Comme la demande est très forte cette année, pour vous assurer une bonne livraison, il vous faudra placer vos commandes à bonne heure. S'adresser à:

COUVOIR COOPERATIF,

ST-BARTHELEMI, Cité de Berthier, P. Q. Tél. No. 13

L'OFFICE DE PLACEMENT AGRICOLE

L'Office de Placement Agricole, ayant non seulement atteint mais dépassé l'objectif proposé pour l'hiver 1936-37, informe le public qu'aucune demande de placement ne sera considérée après le 1er février 1937.

Nos Courriers

St-Barthélemi

Euchre au couvent:
Les anciennes élèves de notre couvent organisent une grande partie de cartes au bénéfice des oeuvres de leur Alma Mater, pour samedi soir, le 23 janvier. Nos dévouées religieuses peuvent être assurées qu'elles recevront tout l'encouragement qu'elles méritent. Comme à l'ordinaire, notre population se montrera certainement généreuse à l'égard d'une maison d'éducation qui tient une si grande place dans la vie de notre paroisse. Tout en contribuant à une bonne oeuvre venons bien nombreux passer une agréable soirée, samedi prochain. Et surtout, n'oublions pas que les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Pas d'élection:
Notre Municipalité vient de faire un grand pas: elle a choisi son conseil par acclamation et tout le monde ne s'en porte pas plus mal. Notre maire, M. le docteur Eug. Landry, siégera pour un nouveau terme. N'aurait-il réglé que l'importante question de notre système à incendie qu'il aurait grandement mérité la reconnaissance de tous les vrais citoyens. M. Antoine Lincourt représentera encore le rang d'York; au Grand St-Jacques et à St-Joachim, MM. Omer Trudel et Lucien Bérard ont été respectivement élus. A tous, sincères félicitations et au nouveau conseil, bon succès!

Sport:
Au prône dimanche, M. le curé a annoncé que les mardi, jeudi et dimanche il y aura parties de gourét entre l'équipe du village et celle de l'Ecole d'agriculture. Il y a de très bons joueurs de part et d'autre. Avec un peu de pratique, ils arriveront à donner au public des joutes très intéressantes. Encourageons les jeunes par notre présence: la patinoire vaut bien mieux pour eux qu'un petit caucus autour d'une fournaise fumeuse dans un quelconque endroit public.

Divers:
En souper chez M. Xavier Savoie, le jour des Rois: M. l'abbé M. Robert et Rév. G. Tremblay, c.s.v. M. et Mme Avila Rouleau, de passage chez M. H. Globensky, dimanche.

M. Arm. Dumontier, de Malaric, Abitibi, est venu passer les Fêtes dans sa famille.
Nos pêcheurs se plaignent que les "petits poissons des chenaux" sont très rares cette année. C'est une grosse perte pour eux et un régal de moins pour nous.

Il y a encore des gens qui cherchent l'achat à crédit dans nos magasins et dont la demande est partie pour obtenir le concordat agricole. Y a-t-il malhonnêteté ou ignorance crasse?

Départ:
Dernièrement se sont réunies chez Mlle Emilienne Ayotte, un groupe d'amies, à l'occasion de son départ pour le noviciat. Etaient présentes: ses soeurs: Mlles Berthe et Germaine, Mlles Hénriette et Claire Plante, Lucie Livernoche, Hélène Dumontier, Dolorèse Allard, Victoire Ringuette, Thérèse Dumontier, Lucie Bernier, de St-Lin, Armandine Clément, Philomène Caumartin, Justine et Adèle Barrette.
Elle reçut de jolis cadeaux qui furent très appréciés. Toutes se sont retirées emportant de cette petite soirée le meilleur des souvenirs et souhaitant à celle qui les quitte tout le bonheur qu'elle désire.
Une amie.

Maskinongé

Mardi le 12 janvier, se réunissaient à un souper donné par M. Honoré Gaboury:
M. et Mme Honoré Gaboury, M. et Mme David Gaboury, M. et Mme Aimé Dupuis, M. et Mme Joseph Moïse Paquin, M. et Mme Stanislas Gaboury, M. et Mme Georges Marchand, M. et Mme Philippe Vanasse, M. et Mme Anselme Landry, M. Napoléon Gaboury, M. Octavien Laffrière, Mme Albert Gaboury, M. et Mme Ovide Gaboury, M. et Mme Adrien Gaboury, M. et Mme Raoul Gaboury, M. et Mme Adélaïde Lefebvre, M. et Mme Paul Marchand, M. et Mme Emilien Gaboury, M. et Mme Euclide Gaboury, M. et Mme Albertine Bergeron, M. et Mme Donat Laurendeau, Mlle Laurette Carufel, Ubald Gaboury, Jeannette Carufel, Maurice Gaboury, Lucille Ga-

boury, Clovis Gaboury, Gérard Gagnon, Ildège Gaboury, Emilienne Gaboury, Solange Gaboury, Victorin Gaboury.

Tous se retirèrent en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

M. l'abbé Donat Livernoche, vicaire à la Cathédrale des Trois-Rivières, de passage au presbytère et dans sa famille, dans le cours de la semaine dernière.

Mme Georges Frigon, MM. Edouard et Clovis Fréchette, à Montréal la semaine dernière pour les funérailles de Mme Alexandre Bergeron, née Etudiante Lafrenière, autrefois de cette paroisse.

Mlles Bernadette et Simonne Coutru ont passé quelques jours à Montréal, chez des parents.

Mme Lactance Lamarche est actuellement à Montréal chez des parents.

Mlle Marthe Landry, MM. Paul Lemyre, Jean-Louis Landry, M. Lafond, de passage à Montréal, samedi dernier.

M. Champagne, des Etats-Unis, chez M. Alphonse Boucher pour les funérailles de sa belle-soeur Mme Alphonse Boucher.

Mme Euclide Gaboury, de retour d'un voyage à Montréal.

MM. Théophile et Albert Lessard, de Trois-Rivières en visite dimanche chez M. Alphonse Lessard et autres parents.

Le Dr Lamarre et Mme Lamarre, sont de retour de leur voyage de noces. Ils résideront à Maskinongé.

Mlle Bella Racine, de Louiseville; en en visite samedi dernier chez ses soeurs: Mmes Antonio Charest et Alcide Lemyre.

Le jeudi 14 janvier, est décédée Mme Alphonse Boucher, née Annie Bérard. Elle laisse dans le deuil son époux, une soeur, plusieurs neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le 18 courant. M. l'abbé Joseph Bérard, cousin de la défunte chanta le service. Un grand nombre de parents et amis assistèrent aux funérailles. La défunte était âgée de 58 ans. Nos sympathies à la famille.

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An et de l'Épiphanie, M. et Mme Frs. Xavier Gravel eurent le grand bonheur de voir se grouper au foyer un bon nombre de leurs enfants et petits enfants dont M. et Mme Edouard Lachance, de St-Jean d'Iberville; M. et Mme Philippe Sarrasin de Berthierville; M. et Mme Alide Gravel, de Maskinongé; Mlle Solange Gravel, de Trois-Rivières; M. Isidore Gravel, de Louiseville; M. Réal Lambert, étudiant à Québec, Mlle Lucie Lambert, pensionnaire chez les SS. N.N. de Jésus et Marie, Jacques, Gaëtan et Madeleine Lachance, Rosaire et Pauline Gravel, Laurent Sarrasin. Egalement en visite, Madame Anselme Marchand.

Ste-Ursule

M. et Mme Alex. Desrosiers, de Montréal; en visite dimanche chez M. William Bazin.

Mlle Jeannette Lafrenière, de St-Justin, chez sa soeur Mme Joseph Généreux, dimanche.

M. et Mme Emile Chevalier de Louiseville, visitèrent dimanche leur fille à l'école normale.

Mlles Amilda Généreux et Claire Bellemare, ont passé quelques jours à Ste-Angèle.

SOUPER:
Tout récemment un groupe de parents se réunirent à la demeure de M. Hervé Picotte. Après un souper ou régna une franche camaraderie, les hôtes entraînés par la musique continuèrent à détendre leur bonne humeur jusqu'à une heure avancée dans la nuit, après quoi il fallut bien se quitter, mais chacun emportant un souvenir agréable et vivace. Parmi les invités nous remarquons: M. Alphonse Picotte, M. Hervé Picotte, et leur fille Rose-Hélène, M. Albert Picotte, Arthur Picotte, M. et Mme Henri Mongrain et leur petite fille Georgette, M. et Mme Joseph Mongrain, M. et Mme Willie Mongrain et leurs enfants Jaquelin et Denise, M. et Mme Ernest Mongrain, Mme Luc Beaumier, M. Charles Dupont et son amie Mlle Germaine Mongrain, Yvonne Mongrain, Yvette Doyon, M. Talbot, ces derniers tous de Trois-Rivières; M. et Mme Joseph Picotte, M. et Mme Henri Dupuis, M. et Mme Arthur

Desaulniers, de St-Barthélemi; M. et Mme Denis Dupuis, M. Gérard Dupuis, M. et Mme Donat Charette, Mlles Réjane et Blanche Picotte etc. Les violonistes étaient MM. Gérard Dupuis, J. Talbot, de Trois-Rivières.

SEANCE:
On nous annonce pour le 27 du courant une séance au profit des oeuvres des RR.SS. de la Providence division de Ste-Ursule. Le programme promet d'être des plus élaborés et nous invitons nos amis des paroisses environnantes à venir se récréer avec nous ayant soin d'amener leurs amis et les amis de leurs amis...

ELECTIONS:
Le scrutin de lundi dernier, donne au nouveau maire-élu, M. Adélaïde Bergeron, de Fontarabie; une majorité de 14 voix sur son adversaire, M. Eugène Giguère. Une élection de conseiller donne également le siège à M. François Bergeron, qui l'emporta par une majorité de 23 voix sur son adversaire M. Antonin Boulay. Aux heureux élus, nos félicitations et nos vœux de succès.

La Reine

BAPTEMES:
Marie, Lucette, Carmen, enfant de M. et Mme Joseph Brannconier, Parrain et marraine M. et Mme William Bibeau.

Joseph, Alfred, Calixte, enfant de M. et Mme Calixte Brannconier, Parrain et marraine M. et Mme Alfred Paquin.

Joseph, Clément, enfant de M. et Mme Jos Bureau, Parrain et marraine M. et Mme Arthur Bureau.

Marie, Annette, enfant de M. et Mme Antonie Jacob, Parrain et marraine Arthur Beaudoin.

Marie, Marthe, enfant de M. et Mme Elisée Caron, Parrain et marraine M. et Mme Geo Jacob.

Marie, Hélène, Colette, enfant de M. et Mme Conrad Perreault, Parrain Gérard Perreault, marraine Marguerite Perreault.

DECES:
M. Alphonse Bourget, M. Lucien Lefebvre.

MARGUILLIERS:
M. Jos Thibeault a été nommé marguillier, en remplacement de M. Jos. Trembay, sortant de charge.
M. Alfred Paquin, fut nommé en remplacement de M. Adélaïde Beupré, démissionnaire.

Ile Dupas

Résultat des concours de décembre
7e année: Pierrette Sylvestre, 85¼; 6e année: Georgette Latour, 85¾; 5e année: Jeannette Drainville, 86¼; 4e année: Albertine Latour, 88¼; 3e année: Thérèse Farly, 86¼; 2e année A: Lise Latour, 86¼; 2e année B: Marguerite Drainville; 1ère année: Marie Farly, T.B.; Cours préparatoire: Claire Chevalier, T.B.

Elections municipales:
Comme Maire: M. Jos Hérard a remporté la victoire sur M. Emmanuel Grandpré.
Comme Conseillers: MM. Armand Massé, Philippe Dandonneau, Théotime Cayer.

St-Norbert

Résultat de l'Election Municipale du 18 janvier

MAIRE:
Auguste Laporte, battu par Emile Ducharme, majorité de 20.

CONSEILLERS:
D. Aubin, battu par Léo-Paul Champagne, majorité de 17.

Jos. Champagne, battu par T. Ferland, majorité de 4.

Raoul Roy, battu par Paul Roch, majorité de 10.

Nos félicitations à M. le Maire et à Mme la Mairesse, ainsi qu'à tout le groupe vainqueur.

St-Charles de Mandeville

Le 3 janvier, une séance fut organisée par le cercle des fermières, à son profit. Elle fut très bien réussie. La salle était remplie à sa capacité. Tous garderont un bon souvenir de cette soirée.

ELECTIONS MUNICIPALES

MAIRE:
M. Albert Charbonneau a été ré-élu maire pour un second terme.

MARGUILLIERS:
M. Joseph Paquin, en remplaçant M. Osmond Beausoleil, sortant de charge.

CONSEILLERS:
MM. Israel Paquin, Joseph Paquin, Zotique Baril, en remplaçant MM. Léandre Héneau, Arthur Sylvestre, Ernest Gingras, sortant de charge. Nos félicitations. Tous ont

LE MESSAGER DU SACRE-COEUR, NUMERO SPECIAL — JANVIER 1937, LES GRANDES INTENTIONS DU PAPE

Vue d'ensemble des grandes intentions du Pape. Commentaire des encycliques de S.S. Pie XI. Documentation d'une carrière très féconde. Magnifique souvenir d'un Pape bien-aimé.

A SA SAINTETE PIE XI

LES GRANDES INTENTIONS DU PAPE Adélaïde Dugré, S. J.
LE REGNE DU CHRIST (1922) Antonio Poulin, S. J.
LES MISSIONS (1926) Vincent Monty, S. J.
LES EXERCICES SPIRITUELS (1929) J.-P. Archambault, S. J.
L'EDUCATION (1929) Maurice H. Beaulieu, S. J.
LE MARIAGE (1930) Alexandre Dugré, S. J.
LES ETUDES ECCLESIASTIQUES (1931) Arthème Tétrault, S. J.
LA QUESTION SOCIALE (1931) J.-B. Desrosiers, P.S.S.
L'ACTION CATHOLIQUE (1931) J.-C. Chaumont, P.A., V.G.
LE SACERDOCE (1935) Louis C. de Léry, S. J.
LE CINEMA (1936) Henri Béchard, S. J.
L'APOSTOLAT DE LA PRIERE Antonio Poulin, S. J.
LA PRESSE CATHOLIQUE Alexandre Dugré, S. J.
L'INTENTION MISSIONNAIRE Jean Désautels, S. J.
En vente au Messager Canadien, 1961 est, rue Rachel, Montréal \$0.10 l'unité, \$1.00 la douzaine, \$7.00 le cent.

été élus par acclamation.
Depuis le début de janvier plus de 57 hommes et jeunes gens sont allés en retraite fermée à la Maison Querbes de Joliette. Nos félicitations.

VISITEURS:
M. et Mme Roméo Bastien, de St-Bruno de Guigues chez MM. Emilien Dauphinais et Florian Bastien.

M. Edelbert Bergeron ainsi que sa soeur Marie-Blanche, de passage à Montréal en fin de semaine.

Mlle Lucile Bergeron de Montréal chez son père M. Joseph Bergeron.

M. et Mme Alfred Baril, M. Arthur Paquin, Mlle Ida Meunier, M. Donat Fréchette de Cornwall Ont. chez leurs parents.

Mlle Thérèse Bergeron de Montréal chez son père M. James Bergeron.

M. et Mme Norbert Rocheleau, Léopold Rocheleau, M. Dieudonné Rocheleau et sa famille de Montréal chez M. Charles Paquin et M. Florian Bastien.

M. Paul Gingras de Montréal chez son frère Ernest Gingras.

M. Louis Paquin et sa famille de St-David chez M. Fortunat Paquin.

Mme Hervé Bergeron vient de nous quitter pour subir une opération à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le 3 janvier, 33 hommes mariés partaient pour une retraite fermée à

Joliette; ils en sont revenus enchantés; elle a été un vrai succès.
M. Amable Morin est parti pour les Etats-Unis pour aller visiter sa mère dangeureusement malade.
M. Raymond et Mlle Béatrice Ferland, de St-Norbert en visite chez M. Osmond et Henry Pontbriand, on dit qu'ils aimaient beaucoup la gallette de sarrazin.



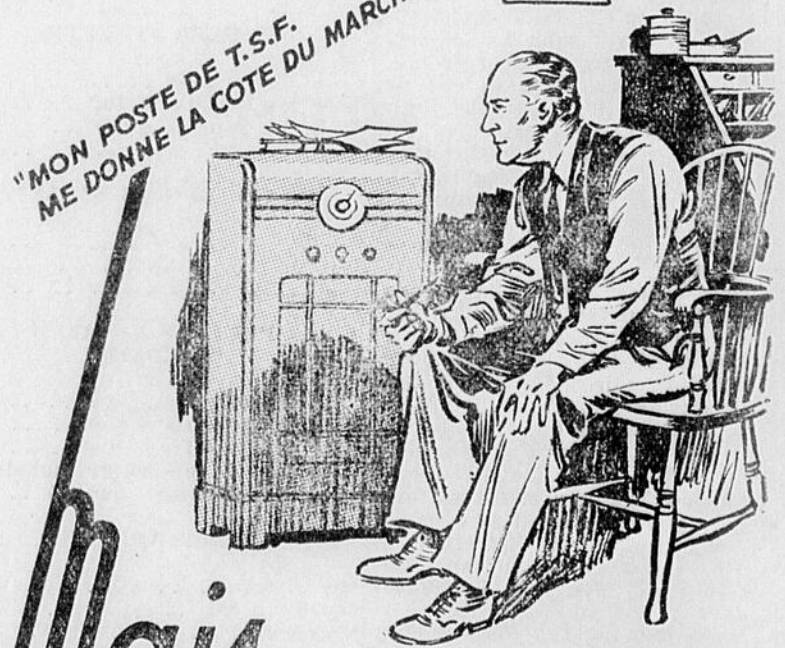
GRATIS

Marmite, théière, cou-tellerie, verrerie, montre, nappe, couvre-lit, couvertes, crêpe, sole, coton, broadcloth, robe, chemise, musique, canif, chapelet, articles de toilette, etc., donné gratuitement aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet. Des primes sont données pour la vente de 20 à 200 paquets de graines.
Catalogue envoyé sur demande. Demandez notre catalogue et 60 paquets.

L'Union des Jardiniers, Eng
1 Rue Victoria, LEVIS, P. Q.

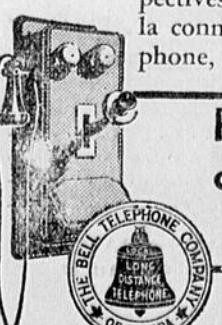
ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

"MON POSTE DE T.S.F. ME DONNE LA COTE DU MARCHÉ"



Mais... est-ce suffisant?

Il est vrai que la T.S.F. vous donne quelques chiffres vagues; mais ce sont des renseignements indirects et imprécis, tout au plus une indication générale, quand on les compare à des communications téléphoniques avec un certain nombre d'acheteurs. Dans ces conversations vous vous renseignez sur l'orientation du marché, vous apprenez ce qui se passe; où et quand vendre; quelles classes de produits sont en demande; quelles sont les perspectives, et une foule de détails particuliers dont la connaissance peut vous être profitable. Le téléphone, comme agent d'affaires, ne se remplace pas.



Rien ne rend plus pour ce qu'il vous en coûte que le **TÉLÉPHONE**

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



PARLONS DE L'ONDULATION "PERMANENTE"

C'est pour suivre l'exemple des Anglais qu'au Canada français nous qualifions de "permanents" l'ondulation qu'en France on qualifie "d'indéfrisable" — mais qu'on le sache bien, une appellation n'est pas meilleure que l'autre en ce sens qu'il n'existe pas plus d'ondulation vraiment permanente qu'il n'existe d'ondulation indéfrisable!

En effet, les cheveux poussent à raison d'au moins un demi-pouce par mois... si bien qu'au bout de six mois, si vous portez vos cheveux courts comme c'est la mode, seul leur extrémité sera ondulée. Vous ne pouvez blâmer votre coiffeuse si les cheveux qui ont poussé depuis qu'elle a traité votre tête ne sont pas ondulés. Comme question c'est à vous qu'il appartient de soigner votre chevelure si vous voulez que votre ondulation ait une certaine durée.

* * *

QUATRE POINTS IMPORTANTS A CONSIDERER

Si vous voulez que votre ondulation vous donne satisfaction, avant de confier votre chevelure à une coiffeuse, considérez les quatre points suivants:

1. Une ondulation à trop bon marché est rarement satisfaisante. — C'est une fausse économie que de se laisser tenter par l'extrême bon marché. Les services d'une opératrice vraiment compétente se donnent pas pour rien et le matériel qui sert à donner une ondulation coûte de l'argent — sans parler de l'outillage qui est fort dispendieux. Donc, par prudence n'hésitez pas à payer un prix raisonnable pour votre "permanente" — et grâce au perfectionnement des méthodes, les prix sont bien diminués depuis cinq ou six ans.

2. Considérez la vitesse de la poussée de vos cheveux — Les cheveux de certaines femmes poussent très lentement — et ce sont elles qui clament partout que leur ondulation dure depuis toujours. Si vos cheveux poussent vite, sachez d'avance que votre ondulation ne durera qu'un laps de temps relativement court.

3. Considérez l'état de santé de votre chevelure — Une personne dont le cuir chevelu et les cheveux ne sont pas parfaitement sains ne devrait pas se faire donner une ondulation indéfrisable avant de s'être soumise à un traitement pour leur rendre leur santé. Une permanente donnée à des cheveux malsains n'aura qu'une durée éphémère! Toute femme soucieuse d'avoir une belle chevelure devrait faire usage, chaque jour, d'une bonne lotion capillaire. Ces lotions sont comparativement peu coûteuses et durent longtemps, puisqu'on n'utilise que quelques gouttes chaque jour. Dites-moi si votre chevelure est sèche ou grasse, si vous avez des pellicules, si vos cheveux se fendillent, tombent, je me ferai un plaisir de vous signaler le tonique capillaire qui convient le mieux à votre cas.

4. Prenez la résolution de "soigner" votre ondulation par la suite — N'avez pas peur de brosser et de peigner votre chevelure après l'indéfrisable. Si l'ondulation a été bien donnée, vous n'aurez aucune difficulté à faire "repandre le pli" à vos cheveux même après le brossage le plus énergique. Servez-vous d'une lotion fixative — il en existe des douzaines — et non pas d'eau pour fixer vos cheveux. Si vous vous donnez vous-même vos shampoos, remettez les ondes bien en place avec des peignes ou les doigts avant que les cheveux aient

eu le temps de sécher. Ne mettez jamais votre chapeau alors que vos cheveux sont encore humides à leur surface ou à leur racine. Les cheveux humides sont vite désondulés.

N'ayez pas peur de vous laver la tête après vous être fait donner une "permanente". Si vous voulez que votre cuir chevelu et votre chevelure soient en bonne santé, prenez au moins un bon shampooo par quinzaine — et il vaut mieux que vous vous le fassiez donner par la coiffeuse qui pourra bien mieux que vous remettre les plis en place après le nettoyage à fond et le rinçage.

CONSULTEZ MOI PAR POSTE.

Si vous désirez des renseignements sur l'obésité, la maigreur, le développement du buste, l'enlèvement des poils follets, votre poids normal, les mesures proportionnelles à votre grandeur, les soins du visage, les soins des mains ou d'autres questions de ce genre n'hésitez pas à m'écrire en incluant un timbre de 3c pour frais de poste et je vous ferai parvenir dans le plus bref délai possible la réponse que comporte votre question ou l'imprimé à ce sujet. Notez bien que ce service ne coûte rien aux lectrices de ce journal, ni ne les oblige en rien. Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Cousine Blanche

M. F.-D. BARIL A LA RADIO

Quiconque désire se renseigner sur la grande Exposition Internationale qui se tiendra à Paris cette année, de mai à novembre, voudra bien être à l'écoute au poste radiophonique C H L P, tous les mercredis, à 8 h. 45 p.m. M. F. D. Baril, des Voyages Hone, y donnera de courtes causeries susceptibles d'intéresser le public.

La première causerie a eu lieu, mercredi, 20 janvier 1937.

A l'Académie St-Barthélemi

Au milieu de la chaleur des études, les élèves de l'Académie St-Barthélemi ne laissent pas de pratiquer avec beaucoup d'entrain les sports d'hiver, en particulier le hockey, jeu tant goûté de nos jeunes Canadiens. Un plan d'organisation, sagement ordonné leur permet de bénéficier de tous les avantages qu'offre un sport sain et moralisateur.

Depuis le début de la saison glacée, les jeunes favoris du hockey ont apporté beaucoup d'intérêt dans l'étude du règlement d'un jeu scientifique. Ils ont déployé une grande activité dans les parties d'entraînement, s'efforçant de mettre en pratique les combinaisons multiples que suscitent l'adresse et l'habileté. Les clubs qui composent la Ligue de l'Académie rivalisent de force et de savoir-faire: ce qui suscite beaucoup d'intérêt dans leurs joutes.

Les organisateurs ont eu l'heureuse idée d'offrir au public une série de parties des plus intéressantes. Elles auront lieu sur la patinoire de l'Académie tous les mardi, jeudi et dimanche soir, lorsque la température sera favorable. Elles commenceront à 7.15h. De puissantes ampoules électriques ont été installées et fourniront une lumière abondante. Les notabilités de la paroisse nous feront successivement l'honneur de mettre la rondelle au jeu.

Le public est invité à venir admirer nos joueurs à l'oeuvre. Nous espérons qu'il sera vivement intéressé par nos joutes contestées. La présence des spectateurs et leurs applaudissements seront un stimulant propre à maintenir l'intérêt. L'ouverture officielle de la cédule a eu lieu mardi soir, le 19 janvier, à 7.15h. Le Directeur de l'Ecole Régionale d'Agriculture mit la rondelle au jeu et aussi, ne l'oubliez pas, un enjeu de \$5.00; ce qui doublera l'ardeur des joueurs et l'enthousiasme de la foule... Et les parties se poursuivront ainsi trois soirs par semaine.

La saison du hockey se terminera par un banquet auquel assisteront tous nos joueurs. Les notabilités qui nous auront fait l'honneur de mettre la rondelle au jeu seront nos hôtes d'honneur. La soirée sera clôturée par la présentation de trois coupes d'argent aux meilleurs clubs de la saison.

Louiseville

CINEMA

Les 25, 26 et 27 janvier les favoris de l'écran: Marion Davis et Clark Gable vous reviendront dans une magnifique vue remplie d'amour intitulée:

CAIN AND MABEL

"Le Chéri de sa concierge" avec comme vedettes: le fameux Fernandel, Colette Darfeuil et Alice Tissot vous sera présenté au Cinéma Parisien de Louiseville les 28, 29, 30 et 31 janvier. Voici quelques détails du scénario: Eugène Crochard est un brave garçon sans ambition ni volonté, et auquel la fortune n'a pas souri. Se trouvant sans place, dénué de tout, il est venu solliciter une place de frotteur dans un cours de danse. La concierge de l'immeuble, Madame Motteville, veuve d'un sergent de ville prise d'une soudaine pression pour Crochard lui a généreusement offert l'hospitalité dans une chambre attenante à sa loge. Crochard qui se voyait à la veille de se coucher sous les ponts,

a accepté cette proposition sans en mesurer toutes les conséquences. D'ailleurs ses affaires semblent s'arranger, il trouve une situation modeste mais convenable à l'Office des Economies Nationales. Le voilà fonctionnaire. On se paye de sa tête.

C'est un film qui vous fera rire aux larmes.

Naissances:

Est né ces jours derniers: Joseph, André, Etienne, Jules, fils de Paul Vallières et Pricille Vallée. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Baptiste Vallières.

M. et Mme Maurice Lafontaine sont les heureux parents d'une fille née Marie-Rose-Yvette. Les parrains et marraine sont M. et Mme Louis-Philippe Lafontaine.

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Dame Philippe Dusablon, ancien opérateur du C.P.R., née Marie-Emélie Mineau, survenue à sa demeure, vendredi dernier.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

L'orateur: "Messieurs, votez pour la Sweet Caporal, le choix du peuple."



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

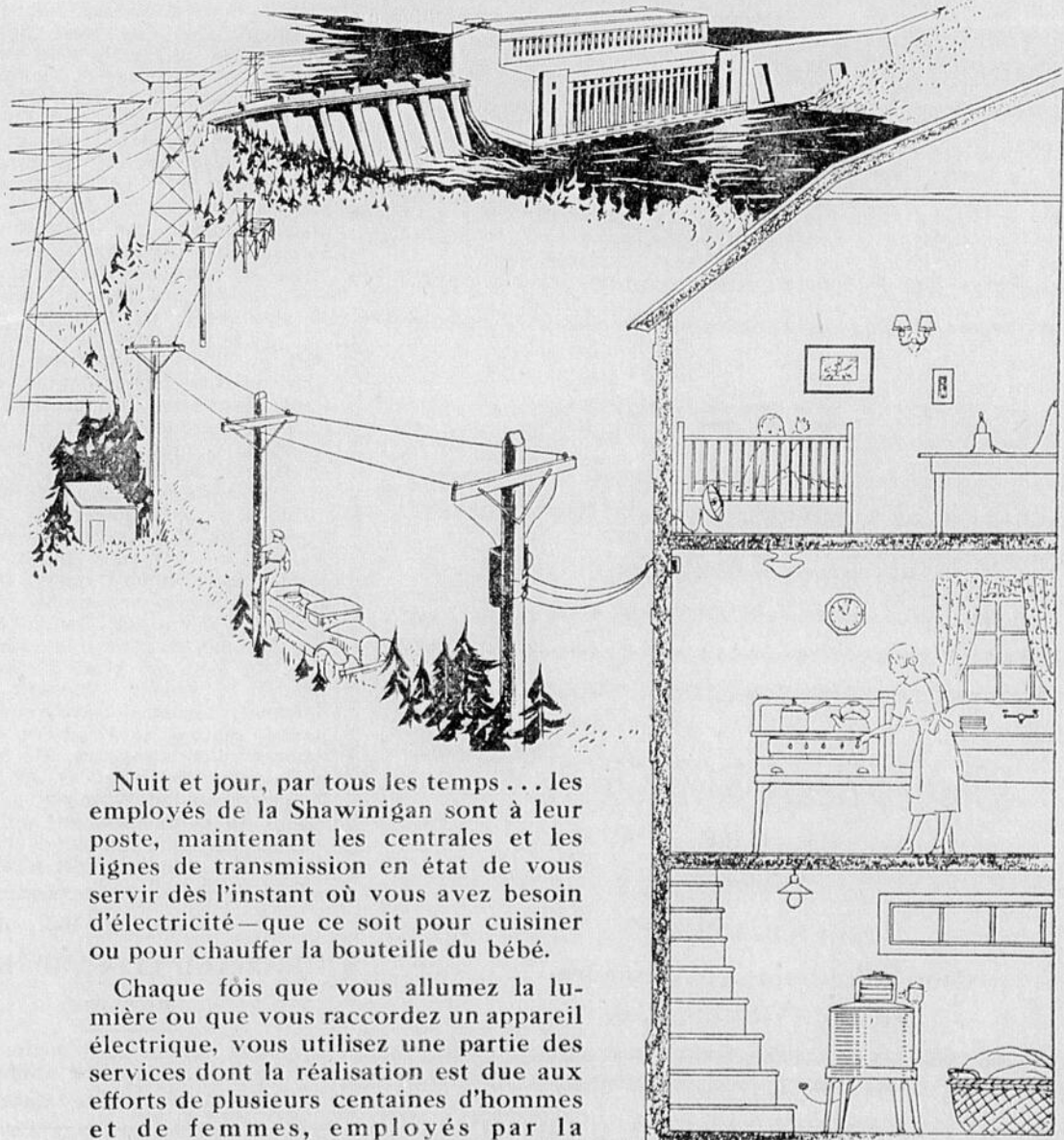
Lancet

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

l'Electricité

sans cesse à votre service !



Nuit et jour, par tous les temps... les employés de la Shawinigan sont à leur poste, maintenant les centrales et les lignes de transmission en état de vous servir dès l'instant où vous avez besoin d'électricité — que ce soit pour cuisiner ou pour chauffer la bouteille du bébé.

Chaque fois que vous allumez la lumière ou que vous raccordez un appareil électrique, vous utilisez une partie des services dont la réalisation est due aux efforts de plusieurs centaines d'hommes et de femmes, employés par la Shawinigan. Plusieurs de ces employés vous servent fidèlement depuis un grand nombre d'années et persévèrent dans leur désir de vous donner un service d'électricité parfait.

Servez-vous sans mesquiner de l'électricité — c'est l'aide la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Les appareils électriques modernes accomplissent les travaux difficiles du ménage à bon marché...

Demandez une démonstration à notre succursale locale.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

GRATIS

Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de

Thé ou Café BRISTOL

Thé noir garanti Ceylan et Indien Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT Demandez-le à votre fournisseur

L'Odyssée de la première femme blanche dans l'Ouest Canadien

Ecrivains, orateurs et poètes célèbrent à l'envi les femmes fortes, les femmes héroïques qui nous vinrent de France: éducatrices, hospitalières, missionnaires au cœur de feu, prêtes à tous les dévouements, à tous les sacrifices, à tous les martyres. Mais qui donc parla jamais de l'intrépide jeune femme qui, à vingt-cinq ans, s'arrachait des bras de ses parents pour suivre son mari à travers les immensités de l'Ouest canadien! Voilà bien ce qu'on se demandait sur la tombe de Marie-Anne Gaboury épouse de Jean-Baptiste Lajimodière, morte à 96 ans, et inhumée dans le cimetière de Saint-Boniface, au Manitoba.

C'est dans la paroisse de Maskinongé, le 6 novembre 1782, que Marie-Anne Gaboury, commençait son pèlerinage sur la terre. Sous la protection d'une mère aussi vigilante que tendre et dévouée, l'enfant grandit dans l'atmosphère paisible d'un foyer vraiment chrétien. De quatorze à vingt-cinq ans, elle vécut au presbytère de son village, sans soupçonner l'incroyable changement qui devait bouleverser son existence.

L'hiver de 1806, après avoir passé cinq années dans le Nord-Ouest, Jean-Baptiste Lajimodière vient à Maskinongé retrouver sa famille. En son honneur, de petites veillées s'organisent: dîners, parties de cartes, chansons de la vieille France et danses anciennes, tous les divertissements de la campagne à cette époque. Chacun veut voir le chasseur des pays "d'en-haut", l'entendre conter des histoires, pas toujours vraisemblables, mais si pittoresques et tellement amusantes! Et c'est à l'une de ces soirées sans doute que Marie-Anne fait la connaissance de l'agréable et joyeux voyageur et se laisse prendre au charme prestigieux de ses récits d'aventures.

Faut-il s'étonner si le petit dieu malin, se faufilant dans ces réunions intimes, lance à Marie-Anne l'une de ses flèches? Comment les paroles de cet homme robuste et fier, à l'oeil limpide et rieur, ne fascinaient-elles pas la naïve jeune fille? Et l'intérêt qu'elle lui porte se transforme en une sympathie qui, très vite, devient un sentiment plus profond, plus tendre.

Comment vient l'amour! Las! sans qu'on s'en doute, Une graine germe au creux d'un rocher; Le roc gris n'a pas été la chercher: C'est elle qui l'a trouvée sur sa route... L'amour germe au cœur sans que l'on s'en doute.

Convaincue, comme tout le monde,

que Lajimodière doit être las de cette vie nomade, elle s'abandonne à la douceur de ses rêves d'avenir et le mariage est fixé au 21 avril. Détail inexplicable: ses parents ne songent même pas à exiger du fiancé qu'il renonce à son existence aventureuse et qu'il se fixe désormais et pour toujours dans l'Est, en pleine civilisation.

Avec entrain, on célèbre la fête nuptiale: festins et danses, visites aux parents et aux amis. Dans cette gaîté communicative, aucune arrière-pensée ne ternit les joies de la jeune épouse. Elle aime, elle est aimée... Une maisonnette, là, tout près de son village, abritera bientôt son bonheur.

Le printemps arrive et pose des étoiles roses dans les pommiers en fleurs, la brise à nouveau chante dans les ramures, et la passion des voyages se rallume au cœur de l'infortuné trappeur. Aussi, dès les premiers jours de mai, Lajimodière annonce-t-il à sa jeune femme sa décision de retourner dans le Nord-Ouest. Les parents sont désolés; Marie-Anne, dans son cœur déçu, sent grandir le désenchantement. Mais elle ne s'alarme pas trop, espérant par ses supplications détourner son mari de ce funeste projet. Peine perdue!... Dans les veines de cet homme coule le sang indomptable des coureurs de bois, dont il possède le tempérament farouche et vagabond. A ce moment, Marie-Anne sent la tristesse profonde de sa situation. Elle n'a d'autre alternative que de laisser partir seul son mari, ou de le suivre dans une région inhospitalière, où la mort rôde et frappe à tout instant. Doit-elle partager ses fatigues, ses luttes et ses dangers? Qui prend mari, prend pays, grandeurs et misères, tristesses et joies, comme disent les bonnes vieilles.

Perplexe, elle va consulter l'homme du bon conseil, le curé de son village. L'abbé Vinet ne se fait pas d'illusions sur les épreuves qui guettent la pauvre enfant. Il la sait forte et généreuse, ardente et tenace. Alors, il lui montre le devoir, l'héroïsme dans le devoir. Et la vaillante jeune femme accepte; elle partira; elle suivra cet homme, hier un étranger, aujourd'hui l'unique, celui qu'elle doit aimer plus que ses parents et jusqu'à la mort.

Si, à ce moment, elle avait pu voir se dérouler le film de l'avenir, son courage aurait faibli sans doute, mais pour elle comme pour les autres humains, le drame de la vie s'est joué heure par heure, phase par phase, scène par scène, aucune ne laissant prévoir l'autre. Deux semaines seulement après son

mariage, il lui faut donc dire adieu à ses parents, à son passé, à son village, il lui faut partir vers un formidable inconnu!

De Maskinongé, le jeune couple se rend à Lachine pour s'embarquer sur le canot qui les transportera toujours plus loin.

Dès que le fleuve est navigable, ces sortes de canots (1) chargés de marchandises et de provisions voguent vers la future terre des blés.

Ces voyages sont longs et périlleux. Seule de son sexe, Marie-Anne est assise, immobile au fond de la frêle embarcation, exposée au soleil et aux moustiques, aux vents et à la pluie, mais elle ne se plaint pas; doucement, elle accepte son sort nouveau. Quand le soir enveloppe les monts taciturnes de vapeurs mauves, l'équipage s'arrête pour prendre un repos bien nécessaire; on improvise un abri de branchages, et près de l'eau berceuse, dans un bois de sapins, les hommes dorment sous les étoiles indifférentes, à la garde de Dieu. Souvent, très souvent brisée d'émotions, épuisée de fatigues, effrayée par le cri des oiseaux nocturnes, notre douce voyageuse veille et songe au bienheureux passé tout proche et déjà si lointain.

A la première lueur de l'aurore, le guide donne le signal du réveil: "Lève-toi, lève-toi, nos gens!" Après le petit déjeuner, les canots sont remis à l'eau et les rameurs reprennent l'aviron...

Ainsi, pour la jeune épouse, commence l'apprentissage d'une existence qu'elle mènera pendant douze années, sous la tente, dans les forêts ou parmi des tribus insoumises souvent en guerre les unes contre les autres.

Pour comprendre les difficultés de ces voyages, il faut savoir que, de Lachine au lac Huron, il y a vingt-six portages (2). Les voyageurs prennent Marie-Anne sur leurs épaules et la transportent du canot à la rive, mais elle doit marcher un mille et plus, pour franchir les espaces fermés à la navigation.

Il faut alors gravir des rochers escarpés, traverser la forêt touffue et sombre, des savanes où l'on s'embourbe, avec, dans ses bras, de lourds paquets: linge indispensable, trousses rudimentaires dont il faudra se servir plus tard, au sein de la forêt.

Brûlant les dernières étapes, les voyageurs atteignent le lac Supérieur, vaste mer intérieure dont les vagues déferlent sur les rochers abrupts qui bordent ses rives. Mais soudain deux furieuses tempêtes les assaillent: le ciel roule des nuées poignardées de feu, le vent rugit, les vagues se gonflent et viennent se briser contre les remparts. Marie-Anne sait bien que, pris à l'improviste par la bourrasque, voyageurs et marchandises peuvent sombrer dans le terrible lac, ne serait-ce même qu'à quelques verges du rivage. Epouvantée, croyant sa dernière heure sonnée, elle recommande son âme à Dieu, et, dans ses mains nerveuses, elle égrène son rosaire. Sa confiance obtient-elle un miracle? En tout cas, le vent tombe, les flots s'apaisent, et, à petites journées, les voyageurs continuent leur route. Seul, le bruit de rames trouble l'immensité fluide du beau lac où se reflètent des nuages floconneux et argentés. Tout près de Port-Arthur, il y a un énorme rocher, très élevé, qui a la forme d'un colosse couché sur son lit, face au ciel comme un chevalier. Nul ne sait comment il est venu là choisir son dernier repos. Les Indiens appellent ce rocher gigantesque: "Le Géant qui dort." Pour eux, qui voient partout du surnaturel, c'est un dieu qui garde l'endroit; autour de ce rocher colossal flottent plusieurs légendes savoureuses; ces petites choses de l'histoire indienne amusent les voyageurs. Et le temps passe plus gaiement de la baie du Tonnerre au lac Winnipeg, où ils arrivent au commencement de juillet.

Sous les feux du soleil couchant, le grand lac manitobain s'éclaircit de

EXCURSIONS à l'OUEST CANADIEN

DÉPART QUOTIDIEN - 20 FEV. au 6 MARS incl.

Délai de validité: 45 jours

Prix aller et retour de ST-JUSTIN

à—	WINNIPEG	\$ 28.40
	SASKATOON	\$ 37.85
	EDMONTON	\$ 44.45
	VANCOUVER	\$ 58.40

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest canadien.

Ces prix sont valables en voitures ordinaires seulement. On peut aussi se procurer une place:

- (a) en wagons-lits touriste en payant 1/2 de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.
- (b) en wagons-lits de première classe à 1 1/2 sou par mille, plus le prix régulier de la couchette.

Pour renseignements, billets et location de couchette s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

mauve, de safran et de vert jade, féerie de nuances à ravir le coloriste le plus raffiné. Après une escale de quelques jours dans la quiétude de ce cadre enchanteur, la caravane se rend à Pembina, campement entouré de conifères tout noirs avec des trouées de ciel bleu dans leurs fourmillements d'aiguilles aériennes. A la hâte, on s'installe dans cette région giboyeuse.

C'est l'automne; les arbres étendent leurs ors fanés sous les nuages qui les survolent, et le soleil baigne de lumière atténuée ce paysage d'une austère beauté. Près du fort, vivent cinq ou six Canadiens mariés à des femmes indigènes; leur vie ne diffère pas de celle des sauvages. Les Indiennes ne parlent point le français, et Marie-Anne ignore leurs idiomes, de sorte qu'elle ne peut comprendre et se faire comprendre que par signes. Que d'ennuis et quelle solitude morale la jeune femme eut à subir pendant les fréquents absences de son mari!

Dès son arrivée à Pembina, Marie-Anne se trouve en butte à la jalousie d'une Indienne que Lajimodière a autrefois promis d'épouser. Quand la fille des bois le voit arriver avec une femme blanche et belle, elle jure de se venger en empoisonnant l'intruse. Mais grâce à l'avertissement charitable d'une vieille métis, Mme Lajimodière échappe aux maléfices de la désenchantée. Pour éviter la vengeance indienne, le mari juge prudent de s'éloigner en secret. Il va donc dresser sa tente au Grand Camp, endroit favorable à la chasse au buffe.

Il revient cependant hiverner à Pembina, dans l'une des maisons du fort. C'est là que Mme Lajimodière donne naissance à une petite fille, qu'elle ondoie elle-même en lui donnant le nom de Reine, parce qu'elle est née le jour des Rois.

Marie-Anne mène toujours une vie bien morne, bien solitaire. Les jours lui paraissent parfois interminables. Son mari passe tout son temps à la chasse, seul moyen de se procurer la subsistance, ou bien il voyage d'un poste à l'autre pour vendre des fourrures aux bourgeois de la Compagnie de la baie d'Hudson (3).

Au printemps, lorsque lacs et rivières sont débarrassés de leurs glaces, avec sa petite famille, Lajimodière quitte Pembina pour se rendre au Fort des Prairies — aujourd'hui Edmonton, Mme Lajimodière devenue maintenant une écuère accomplie, accompagne son mari dans ses chevauchées, avec, dans un maillot de cuir suspendu à son côté, la chère petite Reine. C'est au cours d'une de ces randonnées, après la rencontre dangereuse d'un troupeau de buffes épouvantés, que son cheval prend le mors aux dents. Quelques heures plus tard, affolée, elle descend pour mettre au monde son deuxième enfant baptisé Laprairie, en souvenir du lieu de sa naissance. Encore trois jours passés à la belle étoile, et la pauvre jeune mère remonte à cheval; la famille ambulante arrive au fort des Prairies, chef-lieu de diverses tribus: Pieds-noirs, Assiniboines, Sarcis et Cris.

Lorsque leur petite société des Nations se réunit autour de ce fort, elle inspire aux Blancs des craintes légitimes. Certains jour même, une bande d'Indiens vient frapper à la porte et somme la sentinelle de leur donner de l'eau-de-vie et du tabac. Doucement, la sentinelle les prie d'attendre que son maître apporte les clefs du fort. De chaque côté de la porte, il y a une tourelle munie d'un canon bien sonore et toujours chargé à mitraille. Ces deux canons croisent leur feu juste à l'endroit où les Sauvages attendent leur rhum. Un petit coup de briquet, une déto-

nation formidable et... les Pieds-Noirs vont danser!

Epouvantés, aveuglés par la fumée, voilà qu'ils bondissent et se sauvent en désordre vers leur campement.

Parmi les dangers auxquels sont exposés les trappeurs dans ces solitudes indiennes, Mme Lajimodière passe quatre longues années. Son mari continue le commerce des fourrures pour son propre compte, en attendant une fortune qui se fait bien désirer!

Un soir, en arrivant au fort, Lajimodière aperçoit des tribus entières d'hommes, femmes et enfants étendues sur l'herbe et qui fument leur calumet. Surpris, il leur tend la main en signe de paix et les prie avec politesse et fermeté d'aller passer la nuit plus loin.

Ne voyant pas apparaître sa femme, il croit qu'elle a été massacrée.

Angoissé, il s'écrie: — Marie-Anne, vis-tu encore? — Oui, répond-elle, mais je meurs d'effroi.

Le trappeur se retournant alors vers les sauvages met la main à son fusil, et d'un geste énergique les domine de tout son courage, et monte la garde à la porte du fort:

— Qu'on y vienne! dit-il simplement... Personne n'osa se présenter.

L'année suivante, une aventure encore plus étrange arrive à Mme Lajimodière: un matin, de bonne heure, laissant seuls ses deux enfants, elle s'avise d'aller chercher de l'eau fraîche à la rivière. Son dernier-né, Laprairie, aux grands yeux très bruns et bordés de longs cils, aux boucles blondes encadrant divinement des joues claires et roses fait l'admiration d'une femme Pied-Noir. Voyant l'enfant tout seul, elle le saisit le glisse dans une sorte de capuchon fait des pointes de la couverture dont elle s'enveloppe, et s'enfuit à toute vitesse vers la forêt. En remontant la côte avec sa chaudière pleine d'eau, Marie-Anne voit bien disparaître l'Indienne, mais sans le moindre soupçon.

A l'entrée du Fort, elle rencontre un officier qui lui conseille de ne jamais laisser seuls ses enfants quand les Pieds-Noirs campent dans les environs. Cette Indienne, dit-il, qui s'enfuit avec un fardeau n'emporterait-elle pas l'un de vos chers petits?

Marie-Anne se précipite dans sa demeure au toit d'écorce. O stupéfaction! son enfant a disparu. Aucun doute, la sauvagesse l'a volé. Elle s'élançait donc à la poursuite de la femme Pied-Noir, qui court toujours plus vite, mais Mme Lajimodière vole, atteint la ravisseuse et, la saisissant au collet, ordonne: (à suivre)

(1) Chacun de ces canots portait six cents livres de biscuits, deux cents livres de viande salée, trois boisseaux de fèves, deux toiles crées pour protéger les marchandises contre la pluie, une voile, une hache, une chaudière, une éponge pour enlever l'eau qui s'introduit dans l'embarcation, du brai, de l'étoupe, de l'écorce de bouleau pour réparer le canot, en cas d'accident.

(2) Les portages sont des endroits où la navigation se trouve interrompue par une chute ou des rapides; alors, les voyageurs sont obligés de transporter par terre, sur leur dos, les marchandises et les canots jusqu'à la partie navigable de la rivière. Un long portage est pour les canotiers une véritable corvée.

(3) Société marchande (composée de dix-huit membres) fondée en l'année 1670, par le prince de Rupert, cousin de Charles II, roi d'Angleterre.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

TEL.: 592

Georges-Henri ROBICHON,

C.R., O.B.E.

Avocat.

EDIFICE AMEAU

Coin Notre-Dame et Alexandre, TROIS-RIVIERES, P. Q.

ECOLE COMMERCIALE SAVOIE

Sainte-Ursule, Cté Maskinongé

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Attention spéciale à l'anglais, à la comptabilité, à la sténographie et au droit.

PREPARATION AU CLASSIQUE.

Tél. Bell: 197-6-31

RICHARD LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, Comté Maskinongé.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, C. R. Gustave Poisson, B. A. LLL.

Bourgeois, Poisson & Heaton avocats

Edifice Ameau

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

« NOUVELLES LOCALES »

C'est avec regret que nous annonçons le départ de notre distingué vicaire M. l'abbé Charles Edouard Garceau dont les services furent requis à St-Paul de Grand'Mère. En dépit de son court séjour à St-Justin, il a su acquiescer l'estime et la gratitude de tous les paroissiens. Nos meilleurs voeux l'accompagnent à son nouveau poste.

Mercredi avant-midi, le feu détruisit de fond en comble la cabane à sucre appartenant à M. Henri Casaubon. On était à bucher du bois non loin de cette cabane qui servait d'abri aux bucherons lorsqu'on s'aperçut que tout était en feu. On eut peine à sauver un cheval qui se trouvait dans une pièce de cette cabane. On attribue le feu à un poêle surchauffé.

Jeudi dernier fut célébré le service anniversaire de Mme Adélarde Deshaies, née Virginie St-Cyr.

Un visiteur nouveau genre a fait son apparition dans notre village mardi midi. En effet, un gros orignal, probablement poursuivi par des chasseurs de la montagne traversait notre village, à la surprise de tout le monde, pour se diriger ensuite vers Louiseville, nous dit-on.

M. l'abbé François Boulay de Ste-Ursule est venu prêcher son concours à notre curé, dimanche.

MM. J. A. Vouligny et Donat Clément sont allés à St-Charles de Mandeville samedi dernier.

MM. Edgar et Gérard Bellemare ainsi que M. Arthur Doucet sont allés passer la fin de semaine à Montréal.

Mlle Béatrice Vermette est revenue d'une promenade de quelques jours à Joliette.

M. et Mme J. E. Langlois sont allés à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Jules Lemire sont de retour d'une promenade à l'Epiphanie.

M. et Mme Lazare Villeneuve sont allés à Montréal ces jours derniers.

M. Irénée Clément vient de faire l'acquisition d'une automobile de marque "Pontiac".

Mlle Berthe Chapdelaine est allée à Montréal en fin de semaine.

Mme Oscar Paquette est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. et Mme Joseph Fleury sont allés à Montréal dernièrement.

M. et Mme Ovila Philibert passent quelques jours à l'Epiphanie.

M. Alfred Dugré est allé à Joliette, lundi.

Mlles Françoise et Brigitte Clément passent actuellement une semaine à St-Barthélemi, chez des parents.

M. Adélarde Clément est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. Odilon Lemyre est allé à Montréal samedi dernier.

M. Louis Alarie est allé passer la fin de semaine à Montréal.

Mme F. X. Gagnon passe quelques jours à Montréal.

M. F. D. Baril de Montréal est venu rendre visite à son père M. Pierre Baril, dimanche.

M. Henri Casaubon est allé à Montréal samedi.

M. Paul Baril est allé passer la fin de semaine chez M. Arthur Bourgeois, à Montréal.

Mlle Simonne Sarault de Montréal est venue passer un mois chez ses parents de St-Justin et Maskinongé.

M. Alfred Vermette de Fisher, Abitibi, est venu rendre visite à sa petite fille Jeanne d'Arc qui demeure chez M. Paul Marchand de Maskinongé. Il est retourné après avoir séjourné quinze jours chez ses parents.

Etaient de passage à St-Justin, mercredi dernier, Mlle Gabrielle, Irène et Marie-Rose Gaboury de Maskinongé, ainsi que Mlle Simonne Sarault de Montréal.

M. Aquila Paquet est allé rendre visite à sa sœur Irène de Montréal en fin de semaine.

Quelqu'un nous informe qu'Adrien Bastien n'est pas seulement amateur de "Ford", mais qu'il l'est aussi pour les chevaux, car il vient d'acheter son troisième dans l'espace d'un mois.

Germain a été à même de conclure que lorsqu'on quitte son amie après la soirée, qu'il vaut mieux regarder où sont les marches du perron, car on s'en tire toujours avec un plongeon et le trouble de se trainer à plat ventre pour aller chercher son chapeau en dessous de la machine.

REUNION

M. et Mme Hormidas Dauphinois réunissaient ces jours derniers un groupe de parents et quelques amis pour un souper "A la Canadienne". Y prirent part: M. et Mme Prime Lajoie de Maskinongé, M. Joseph Dauphinois de St-Justin, Dame Vve Joseph Gervais, M. et Mme Omer Lanoix, M. et Mme Arthur Lacharité, M. et Mme Wilfrid Lacharité, M. et Mme Albert Trudel et leur petite fille Rita, M. et Mme Hormidas Lefebvre et leur fillelette Thérèse, M. et Mme Léonard Lafrenière, M. et Mme Justin Laurent, M. et Mme Napoléon Bruneau, M. et Mme Georges Beausoleil et leur fils André, M. Rosaire Forget, M. Philias Bérard, Mlle Roby

Dauphinois, M. Emile Gagnon, Mlle Flora Dauphinois, M. Raymond Bruneau, Mlle Reine-Aimée Boivin, M. Lionel Dauphinois, Mlle Lucienne Bastien, M. Roméo Lajoie, Mlle Victoire Ringuette, M. Maurice Lajoie, Mlle Irène Bruneau, M. E-léodore Lacharité, Mlle Yvette Bruneau, M. Louis-Joseph Lacharité, M. René Hubert. Nous nous amusâmes si bien sous ce toit toujours hospitalier que notre retour s'effectua à une heure très avancée. Chaleureux merci à la famille H. Dauphinois.

J'y Etais.

Mercredi 6 janvier se réunissaient chez M. Joseph Bellemare un groupe d'amis. Etaient présents: M. et Mme Joseph Bellemare, Mlle Fernande Lebeau, Yvette et Gisèle Ladouneur, Mariette, Madeleine, Lucille, Angéline, Félicienne Masse, Monique, Etudiante Bellemare, M. Albert Bastien, Hubert Gagnon, Gérard Lessard, René Fleury, Marcel Bastien, Hubert, Lucien, Richard, Albert, Jean-Paul Lebeau, Majorique, Pierre, Albert Massé, Gabriel Boivin, Roland, Aimé Savoie, Rosaire, Azellus Lafrenière.

Il y eut chant, musique, etc. Tous parurent enchantés de leur soirée et se retirèrent à une heure avancée, emportant un bon souvenir de cette belle et agréable soirée.

Une Invitée.

Lundi dernier un grand dîner fut organisé chez M. Raphaël Paquet. Etaient présents: M. et Mme Raphaël Paquet et leur famille, M. et Mme Lucien Morin et leurs deux enfants, Madeleine et Jean-Jacques, M. et Mme Donat Gagnon et leur fils Paul-Emile, Mlle Eugénie Gagnon, tous de St-Justin. M. et Mme Edouard Branchaud et Anita de Ste-Ursule, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Eugène Gagnon, leurs filles Dolorès et Brigitte, M. et Mme Alfred Doyon, M. Alphonse Doyon ainsi que M. et Mme Angelbert Doyon de Maskinongé. Tous se retirèrent durant la veillée à une heure très avancée en emportant un bon souvenir de cette agréable réunion.

En l'honneur du 31e anniversaire de mariage de M. et Mme Raphaël Paquet, samedi le 16 fut organisé un délicieux repas. Etaient présents: M. et Mme Raphaël Paquet et leur famille, M. et Mme Lucien Morin et leurs enfants Madeleine et Jean-Jacques, Mlle Clara Paquet, M. et Mme Aimé Dupuis, M. et Mme Adélarde Lefebvre et leur bébé René, M. Alfred St-Cyr, M. Oscar Paquette, tous de St-Justin. M. et Mme Stanislas Gaboury et leur fille Gabrielle, M. et Mme David Gaboury, M. et Mme Raoul Gaboury et leur bébé Albert, ainsi que Mlles Irène et Marie-Rose Gaboury, M. et Mme Adrien Gaboury, M. et Mme Paul Marchand, M. et Mme Anselme Landry, M. et Mme Maxime St-Louis, M. et Mme Odilon Rinfret, tous de Maskinongé. Mlle Simonne Sarault de Montréal. Tous s'en retournèrent à une heure assez avancée en souhaitant tous leurs meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Raphaël Paquet.

LES POISSONS DE NOS EAUX

Continuant la série de livres de vulgarisation scientifique qu'il inaugura avec "Nos animaux chez eux"

(1) Claude Mélançon vient de publier à la Librairie Granger Frères, Ltée., Montréal, un nouvel ouvrage en deux volumes qu'il intitule: "Les Poissons de nos eaux". On y trouvera la description et les mœurs de tous les poissons de la Province de Québec susceptibles d'être pêchés, ainsi qu'une foule d'autres, inconnus du grand public, qui habitent nos eaux douces ou salées.

La bonne réception accordée à "Nos animaux chez eux" (dont on a tiré le 15e mille), a incité l'auteur à traiter les poissons de la même façon que les mammifères. Sans négliger le caractère économique ou sportif de ces êtres hautement spécialisés, il s'arrête surtout à leur caractère attrayant et pittoresque. S'appuyant sur les données biologiques récentes, il nous montre chaque poisson dans son milieu naturel, au milieu de ses proies et de ses ennemis, organisant sa vie selon ses reflexes propres et obéissant aux lois de son espèce. Sous sa plume le poisson cesse d'être un animal impersonnel. Il apparaît comme une créature extrêmement curieuse, très bien adaptée à l'élément qu'elle habite et digne d'observation sympathique. Ici, la science n'est plus un recueil de mots barbares, une connaissance réservée aux seuls initiés; elle se fait aimable, souriante, accessible à tous. Son rôle se borne à faciliter l'identification, à expliquer les phénomènes naturels, à formuler les grandes lois biologiques et à marquer les frontières du mystère qui nous entoure. Elle vise simplement à nous révéler les richesses de notre faune québécoise et à nous faire pénétrer sans effort dans un monde de merveilles.

Un ouvrage de vulgarisation scientifique ne serait pas complet sans une abondante illustration. Pour les "Poissons de nos eaux" l'auteur a eu la bonne fortune e s'assurer la collaboration de deux artistes canadiens-français, peu connus du grand public, mais qui devront, désormais, être considérés comme des maîtres de ce genre d'illustration: Mlle Germaine Bernier, attachée au Laboratoire de zoologie de l'Université de Montréal et M. Jacques Bédard, jeune artiste professionnel, ex-élève de notre Ecole des beaux-arts. Les quelque cent dessins et plus dont ils ont orné le livre sont remarquables, et par la finesse de l'exécution et par l'exactitude scientifique. Faits le plus souvent d'après nature, ils permettent l'identification par la seule comparaison avec les sujets à déterminer.

Le nouveau livre de M. Claude Mélançon est une contribution importante et attendue au mouvement scientifique, inauguré par le R.F. Marie Victorin et ses collègues de l'Acfas, mouvement qui tend à la fois à développer chez nous une culture générale et une connaissance pratique de nos ressources naturelles. Son prix modique (\$1.00 les deux volumes) le met à la portée de tous.

(1) Nos animaux chez eux, 1 vol. à la Librairie Granger Frères.

Tél. Bell: 900 s 5

ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

Au Salon Fleuri Enr.

Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, QUEBEC

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co. 500 rue des Forges,

Tél. 394

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de Maskinongé. LOUISEVILLE, P. Q.

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE Ex-Interne des Hôpitaux de Paris.

142, Rue Hart, TROIS-RIVIERES.

YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les après-midis de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur. Spécialité: Installation de fournaisses à eau chaude et à air chaud.

Aussi: Marchandises à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Vielles fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire

PRIX MODERES

Joseph Rinfret

(Voisin de l'Hôtel Landry)

MASKINONGE, P. Q.

TAXI



Nap. S. de Carufel & Fils,

Autos et voitures pour Marriages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide - Jour et Nuit.

Tél. 29 - MASKINONGE, Qué.

Omer Rinfret

BOUCHER (Gros et Détail)

Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

Service de Frigidaire

LOUISEVILLE P. Q.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les maux, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'Age.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maux-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire

Lettreur

Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.

Tous mes travaux sont faits avec la peinture

"SHERWIN WILLIAMS"

JEAN-FRANCOIS DUCHESNY

Seigneur de Maskinongé et Carufel.

1708-1758

Jean-François Duchesny, était le fils de Jean Duchesny et de Jeanne-Judith Blanchette de Ste-Anne de la Pérade. Il fut baptisé à Batiscan, le 15 juillet 1708.

Il semble arriver à Maskinongé vers 1730. En 1733, il épousa Geneviève Sicard de Carufel, (1) fille de Jean Sicard sieur de Carufel et de Geneviève Ratté. Ils étaient âgés de 25 ans lors de leur mariage.

Jean - François Duchesny commença à acheter les parts de la seigneurie de Carufel, le 7 mars 1741 et dans la suite l'acquit toute.

Le 5 juillet 1741 il commença à acheter des parts de la seigneurie de Maskinongé. Il en acquit 5 parts de 1741 à 1758.

Jean-François Duchesny paraît avoir eu un caractère assez vif et il devait être porté à se mêler d'affaires, car le 3 juillet 1749, (2) une ordonnance fut rendue contre lui faisant "très expresses défenses à François Duchesny, habitant de Maskinongé, de se mêler à l'avenir d'aucunes affaires entre qui que ce soit, de donner des conseils à personne, de faire des écrits, ni de poursuivre aucun procès en justice, à moins que ce ne soit pour ses affaires particulières; s'il contrevient aux présentes défenses il devra sortir de la colonie attendu qu'il interrompt la

tranquillité publique". Si on en juge par cet extrait, Jean-François Duchesny avait un certain degré d'instruction et semble avoir pris son rôle de seigneur au sérieux.

En 1749 Duchesny fait un acte avec François-Xavier Tarieu de Lanaudière (3) au sujet d'échange de terres. Louis Pillard reçoit le 11 février 1750 un acte d'accord entre les héritiers de feu Jean Sicard sieur de Carufel et les sieurs François Xavier Tarieu de Lanaudière et François Duchesny. Le 28 février même année, devant le même notaire, un nouvel acte d'accord. Plus tard, devant le même notaire, un acte de transport est fait entre les sieurs de Lanaudière et Duchesny.

Tous ces actes étaient faits par de Lanaudière parcequ'il avait fait la demande d'une concession de seigneurie qui devait commencer à la borne du fief et seigneurie de Carufel, allant vers le nord. Son titre est en date du 1er mars 1750.

F.-X. Tarieu de Lanaudière s'était porté acquéreur de cette partie de la seigneurie de Carufel venant de Marie-Anne Sicard de Carufel marié à Etienne Lemaitre dit Beauvoir. (4) Il avait aussi acquit le droit de canalité sur toute la seigneurie de Carufel.

Jean-François Duchesny est mort en 1758, vers la fin de juillet, car le 3 de ce mois, il comparait à un acte. (5)

Au mois de juin 1755, le 18, le Chevalier de la Pause dans son voyage de Québec à Montréal, relate ceci: "Le 18 après avoir traversé le bois de Machiche à 1.1. 1/3 nous trouva-

mes la paroisse de la Rivière du Loup, nous passâmes la rivière qui est fort étroite et fort profonde, et à un quart de lieue nous entrâmes dans le bois de Maskinongé, et après une lieue nous entrâmes dans la paroisse qui a ainssy que les autres 2.1. et logeâmes au bout de la paroisse près du cap ne ches Duchény, (5) Comme on peut le voir par cet extrait, Jean-François Duchesny avait le grade de capitaine de milice.

A sa mort il laissait sa veuve, deux fils: Pierre et André et une fille: Marie-Anne Geneviève.

Geneviève Sicard de Carufel son épouse est décédée en octobre 1787. Madame Duchény fit de nombreuses démarches afin de faire construire l'église de Maskinongé, sur son domaine. En 1763, elle fit une donation de terrain pour y construire une chapelle-presbytère. La messe fut dite à cette chapelle par le missionnaire de Maskinongé. Elle était située au Ruisseau des Aulnes. Un cimetière fut ouvert où plusieurs sépultures furent faites. (7) Les registres probablement passés aux héritiers Duchény, avec les papiers de famille, sont perdus. Il n'y en a pas non plus trace aux archives judiciaires des Trois-Rivières. Cette chapelle portait le nom de St-Jean l'Évangéliste, en souvenir de Jean-François Duchény.

Les espoirs de madame Duchény, de voir s'établir une paroisse, en cet endroit, tombèrent, en 1782, lorsque l'évêque Briand, de Québec, fixa le site de l'église de Maskinongé sur le coteau. Il y a toute une correspondance, à ce sujet, dans

les archives de Maskinongé. **RIGLES.**

(1) Née à Maskinongé le 29 septembre 1708 et baptisée aux Trois-Rivières, le 11 janvier 1709.

(2) Ordonnances des Intendants, Roy. Vol. 3 page 133.

(3) LeProust, notaire.

(4) Cette partie de seigneurie fut connue dans la suite sous le nom de fief Marie-An-

ne. (5) Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1931-1932, page 12. (6) L'église de Maskinongé ayant été incendiée le 25 décembre 1757, les registres furent détruits. Ils font défaut du 24 décembre 1757 au 6 novembre 1773. (7) Le notaire Pierre-François Rigault y fut inhumé en 1778.

GRAND BAZAR AU COUVENT DE SAINTE-URSULE 26, 27, 28 JANVIER

Ces journées traditionnelles de charité, sous le distingué patronage de M. l'abbé J.-Arthur Baril, curé, débiteront mardi le 26, à 7½ hrs p.m. par une magnifique séance, organisée par les Demoiselles de Saint-Barnabé. Les billets sont en vente chez M. J.-O. Lessard ou chez Madame Albert Lessard.

Le bazar proprement dit, avec toutes ses attractions (Bingo, loteries, rafraichissements, musique, auditions du bon vieux temps, etc.) s'ouvrira le mercredi 27, à 9 hrs A.M. Nous invitons pour cette journée, tous ceux qui ne pourraient ou préféreraient ne pas venir le soir. Les institutrices seront également bienvenues avec leur élèves.

Le jeudi 28 janvier, journée des élèves des pensionnats et de l'Ecole Normale avec les membres de leurs familles, favorisant ainsi les parents éloignés qui ne peuvent être ici le soir. Au besoin le dîner leur sera servi à de bonnes conditions.

A 7 hrs P.M., nouvelle soirée avec amusements nouveaux: Euchre-Concert. Les Demoiselles Normaliennes et celles du Cours Spécial interpréteront une saynète qui ne manquera pas d'intéresser.

Tous les soirs les portes s'ouvriront à 7hrs et les diverses organisations commenceront à 7½ hrs précises.

Nous comptons sur une nombreuse assistance et beaucoup de générosité.

LE COMITE D'ORGANISATION.

"La Ferme des Pins"

Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce. Section des Trois-Rivières.



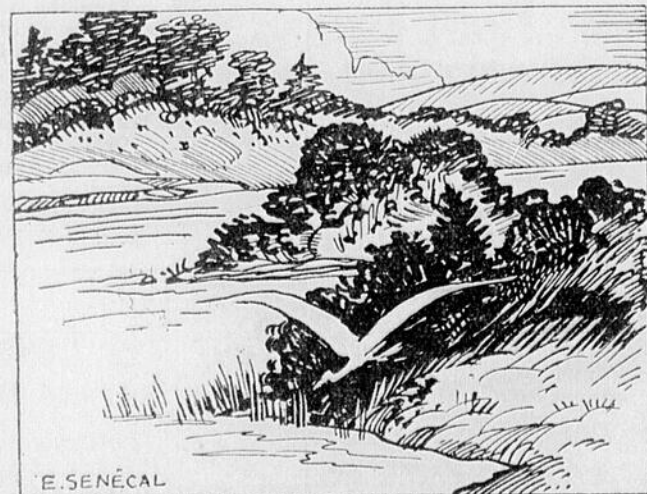
Petit Pierre arriva. A la vue de l'eau, il voulut se déchausser et y barboter. "Vous pouvez le lui permettre, dit Georges. Tous les enfants sont comme ça"... "Il n'y a pas de danger, demanda Madeleine?" — "Mais non, répondit Georges, l'eau est tiède et peu profonde. Voyez vous-même.



Tout en parlant, tremblant encore de peur, la jeune fille mettait ordre à ses vêtements, repignit ses cheveux. Elle s'approcha de la rivière, y plongea ses mains. Georges l'avait suivie. Les yeux de Madeleine se promenaient sur les alentours. "C'est joli, par ici dit-elle. C'est la première fois que je viens de ce côté".



Elle n'était pas intimidée par ce garçon; Georges était de beaucoup son aîné. Elle se rappelait l'avoir vu souvent montant un cheval blanc, dont il paraissait fier. Elle formulait alors un désir. "Un cheval blanc, criaient-ils, fais un désir". Elle souhaitait d'avoir une robe, d'être jolie...



L'endroit est en effet remarquable. Il offre un aspect de sauvagerie qui surprend brusquement en pleine région de cultures. Sur un parcours de quelques vingt arpents, la rivière coule entre deux rives boisées, difficiles d'accès. Un héron bleu s'y élève parfois avec un bruit d'ailes, et vole obliquement, le cou renversé.



"Et vous faites ici de bonnes pêches, demanda Madeleine?" — Georges ne répondit pas. Cette Madeleine Riendeau songeait Georges était une enfant hier... et aujourd'hui, c'est une belle femme. Elle avait les lèvres minces, des yeux noirs, d'autant plus grands et sombres qu'ils voisinaient avec des cheveux blonds qui faisaient songer aux blés murs.



"Le temps se chagrine, on dirait qu'il va moullier. J'vas dire à Pierre de se chauffer" dit Georges, rompant son silence. Un petit vent agitait la chevelure des ormes; les hirondelles volaient bas. Ils partirent. Georges était content. La protection de cette jeune fille lui était douce.

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off, containing various words and fragments of text.